

L'Institut de Formation de l'Industrie Cosmétique a pour vocation d'aider les professionnels de la cosmétique à acquérir de nouvelles compétences et à développer leurs connaissances. Des journées de formations sont organisées, tout au long de l'année, à Paris, pour répondre aux problématiques des entreprises du secteur sur plusieurs thèmes.

Dates des prochaines formations 2010*

Septembre 2010

- 15 et 16 sept. - L'audit au service de la performance : application aux BPF cosmétiques
- 21 sept. - Les essentiels du Règlement cosmétique européen
- 23 sept. - Personne Responsable, relations contractuelles & Règlement cosmétique
- 29 sept. - Les fondamentaux de la réglementation cosmétique internationale

Octobre 2010

- 12 oct. - Les entreprises de la beauté face au développement durable
- 18 ou 19 oct.** - La cosmétovigilance : mise en œuvre et impact pour l'entreprise
- 21 oct. - La Propriété Intellectuelle : un outil stratégique pour l'entreprise
- 25 oct. - La distribution sélective : optimisez votre contrat

Novembre 2010

- 9 nov. - L'audit au service de la performance : application aux BPF cosmétiques
(suite de la formation délivrée en septembre)
- 16 nov. - La distribution sélective : optimisez votre contrat
- 19 nov. - La créativité, ressource stratégique de l'innovation
- 24 nov. - Les réglementations cosmétiques à l'international : Pays à certification (Arabie, Algérie, Kenya)
- 29 ou 30 nov.** - Aux frontières du *travel retail*

Décembre 2010

- 2 déc. - Les essentiels du Règlement cosmétique européen
- 10 déc. - Les BPF ISO 22 716 dans le Règlement cosmétique européen
- 13 ou 15 déc.** - Personne Responsable, relations contractuelles & Règlement cosmétique

Contact : ific@febea.fr

* Calendrier arrêté à la date du 01/09/2010 - Se renseigner auprès de l'IFIC pour toute information complémentaire

** Date à confirmer

Demande d'informations

Document à retourner complété à ific@febea.fr ou par télécopie au 01 56 69 67 18

NOM : Prénom :
SOCIETE :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail : Téléphone :

Je souhaite recevoir des informations pour les formations suivantes :

- La cosmétique pour les nouveaux entrants - Les fondamentaux

Le Règlement cosmétique européen

- Les essentiels du Règlement cosmétique européen
 Le dossier cosmétique à travers le Règlement cosmétique européen
 La cosmétovigilance : mise en œuvre et impact pour l'entreprise
 L'audit au service de la performance : application aux BPF
 Les BPF ISO 22 716 dans le Règlement cosmétique
 Personne Responsable, relations contractuelles & Règlement cosmétique
 Notification électronique : guide et pratiques
 Publicité

Scientifique

- REACH et l'industrie cosmétique
 Classification et étiquetage des substances et mélanges - système GHS et règlement CLP
 Code de la consommation

International

- Fondamentaux de la réglementation cosmétique internationale
 Le commerce international en cosmétique
 Etiquetage et enregistrement des cosmétiques et des OTC aux USA
 Le marché de la cosmétique en Iran - contraintes réglementaires et opportunités commerciales
 Aux frontières du *travel retail*
 La dénaturation de l'alcool dans les produits cosmétiques
 Réglementations cosmétiques à l'international - *merci de préciser* :
 Canada/USA Pays à certification (Arabie, Algérie, Kenya) Russie Chine
 ASEAN le Brésil au sein du MERCOSUR Japon

Juridique

- La Propriété Intellectuelle : un outil stratégique pour l'entreprise
 La distribution sélective : optimisez votre contrat

Environnement

- Les entreprises de la beauté face aux enjeux du développement durable (DD)
 Piloter une démarche DD dans l'industrie cosmétique : de la stratégie au pilotage
 Emballages cosmétiques
 L'éco-conception dans l'industrie cosmétique

Innovation, Recherche et Développement

- L'innovation en cosmétique et parfumerie
 La créativité, ressource stratégique de l'innovation
 La cosmétique "bio" et naturelle

Règlement cosmétique européen Préparez-vous à le mettre en œuvre

Le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et la FEBEA - Fédération des Entreprises de la Beauté s'associent pour vous proposer un programme de soutien et de formation portant sur le Règlement cosmétique européen adopté par le Conseil européen le 20 novembre 2009. Ce programme est confié à l'IFIC.

L'objectif est d'accompagner et d'aider les entreprises et notamment les PME et les TPE, à faire face aux modifications entraînées par le Règlement européen.

Ces actions sont de deux types :

- des diagnostics
- des formations

Elles évolueront sur 3 ans, au fur et à mesure de la mise en œuvre du Règlement.

Ces actions sont ouvertes à tous : aux entreprises produisant, sous-traitant, important ou commercialisant des produits cosmétiques ainsi qu'aux sociétés de prestation de service.

N'hésitez pas à contacter Lisa Mouraud pour toute information complémentaire ou consulter notre site internet.

Contact :

Lisa Mouraud

IFIC - 137, rue de l'Université - 75007 Paris

ific@febea.fr

www.febea.fr